



Déclaration liminaire **CAPL n°3 du 07 juillet 2016**

Cette CAPL d'affectation se déroule dans un climat social délétère alors que le Premier Ministre, n'ayant plus de majorité, vient de bafouer une nouvelle fois la démocratie parlementaire en utilisant une nouvelle fois le 49-3.

Les mobilisations dans les grèves, rassemblements, manifestations, votations citoyennes démontrent que le mouvement contre la loi travail est loin de s'essouffler. Tout l'été les mobilisations vont se poursuivre et à la rentrée, s'il en est besoin, elles seront massives.

Les fonctionnaires ne seront pas en reste, et particulièrement à la DGFIP. Bruno Parent a opposé une fin de non recevoir aux revendications de la CGT, lors de la rencontre bilatérale du 1er juillet. Ses lignes directrices portent en germe des attaques sur nos règles de gestion qui sont inacceptables avec un système à deux vitesses.

En octobre 2015, la DG a modifié de manière unilatérale les règles de gestion obligeant les agents stagiaires à rester au moins 3 ans sur la première résidence d'affectation et limitant ainsi le droit à mutation.

Cette année encore 2374 postes C n'ont pas été pourvus. Ces vacances d'emploi toujours plus nombreuses ne permettent plus d'exercer les missions.

Les conditions de vie au travail des agents et l'exercice de leur mission sont toujours plus dégradés par le rythme effréné des restructurations (création de centre de contact, regroupement et travail en réseau des SIE).

La poursuite du démantèlement du maillage territorial, la menace de fermeture de la trésorerie de Gordes, les projets visant à supprimer le cadastre et la publicité foncière à Orange ou l'enregistrement partout sauf à Avignon, contribuent à cette dégradation.

En Vaucluse, nous subissons un déficit de 20 agents 18 ETP plus 2 agents pour des temps partiels non compensés, autant de suppressions d'emplois déguisées. La réponse de la Direction Générale, face à cette pénurie de personnel, c'est le recrutement d'apprentis et de services civiques à bas coût, on croit rêver !

La CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins : pourvoir les postes vacants et créer des postes statutaires pour le bon fonctionnement des services ; afin que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

La CGT Finances Publiques dénonce la volonté de l'administration de maintenir les services en sous effectifs chroniques alors que les emplois sont budgétisés.

Ce projet de mouvement met en évidence la gestion de la pénurie d'emploi dans notre département. La CGT Finances Publiques du Vaucluse rappelle son attachement à l'affectation au seul critère de l'ancienneté administrative et dénonce le projet de mouvement local qui nous est proposé .

Celui ci se singularise d'une part par un refus d'affectation d'un agent alors que le poste est vacant et d'autres part par une affectation sur un poste virtuel,.

La CGT Finances Publiques exige que toutes les demandes des agents soient satisfaites lorsqu'elles correspondent à une vacance. Les agents n'ont pas à subir la pénurie d'emploi orchestré par la direction générale.